



INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE

Association régie par la loi ivoirienne n°60-315 du 21 septembre 1960

Thème central :

**LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES
CAPITAUX ILLICITES ET OBLIGATIONS
PROFESSIONNELLES DES ORGANISMES
FINANCIERS EN FIN D'EXERCICE**



Date : 16 – 17 Décembre 2008

Lieu : Dakar

CONTEXTE

La lutte contre le blanchiment des capitaux a pris une dimension mondiale importante avec le développement du terrorisme et plus particulièrement les attentats des tours jumelles aux Etats-Unis d'Amérique.

Siège social : II Plateaux Vallons
îlot 156 rue J 107 Villa 1647
17 BP 1007 Abidjan 17
Cpte BFA n° 110 17160001 25
Cpte Ecobank : 20000103754018
E-mail : idroitcom@yahoo.fr

Tél. : (225) 22 41 16 16
Tél. : (225) 22 41 12 60
Fax : (225) 22 41 13 23
CC : 052 6325 S - Cocody
Site web : www.idroitcom.net
E-mail : idroitcomm@aviso.ci

Depuis lors, sous la houlette de la première puissance mondiale, une attention particulière est accordée à tous les flux de capitaux transfrontaliers à l'échelle mondiale qui s'est accompagnée par une législation abondante aussi bien au niveau international qu'aux échelons régionaux.

Face à l'engagement des pays développés qui protègent leurs économies des produits du crime, les pays africains ont pris conscience de ce qu'ils pouvaient constituer désormais un champ de prédilection pour les activités de blanchiment d'argent. Aussi, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), a créé, en décembre 1999, le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'ouest (GIABA).

Le législateur communautaire UEMOA a mis en place un important dispositif réglementaire, imposant des obligations nouvelles à des personnes physiques et morales énumérées à l'article 5 de la loi uniforme sur le blanchiment, travaillant sur des opérations qui impliquent des mouvements de capitaux.

Il s'agit notamment des organismes financiers (Banques, Etablissements financiers, Assurances, Institutions mutualistes financières), des Intermédiaires desdits organismes, des commissaires aux comptes, les Maisons de Jeux et de Loteries ainsi que les Professionnels du droit (Avocats, Notaires) représentant ou assistant des clients pour des opérations financières.

L'instruction du 02 juillet 2007 de la BCEAO, précisant les modalités d'application de la loi uniforme sur le blanchiment, vient renforcer en période de fin d'exercice ces obligations, dont le non-respect est rigoureusement puni par des sanctions pénales civiles, administratives et disciplinaires.

A l'effet de renforcer la lutte contre ce fléau, différents groupes comme le GAFI (Groupement d'Action Financière International contre le blanchiment de capitaux), se réunissent régulièrement pour faire le point et mettre en place de nouvelles méthodes de lutte et ainsi s'adapter aux nouvelles techniques des criminels.

Siège social : II Plateaux Vallons
1lot 156 rue J 107 Villa 1647
17 BP 1007 Abidjan 17
Cpte BFA n° 110 17160001 25
Cpte Ecobank : 20000103754018
E-mail : idroitcom@yahoo.fr

Tél. : (225) 22 41 16 16
Tél. : (225) 22 41 12 60
Fax : (225) 22 41 13 23
CC : 052 6325 5 - Cocody
Site web : www.idroitcom.net
E-mail : idroitcomm@aviso.ci

Animée par des universitaires de renom et des praticiens spécialistes de la question du blanchiment, cette importante session de formation vise les objectifs suivants:

- Offrir une plateforme de formations efficaces aux organismes financiers dans le cadre des obligations de formation et de sensibilisation que leur imposent les textes régissant la lutte contre le blanchiment des capitaux illicites ;
- Connaître les tendances actuelles de l'infraction de blanchiment et apprécier les risques et responsabilité qui en découlent ;
- Apporter une assistance aux organismes financiers dans le cadre de l'élaboration des manuels de procédures et de l'accomplissement des formalités liées à la fin de l'exercice.

MODULES DE FORMATION

- ❖ *l'ordre juridique communautaire et le cadre institutionnel de la lutte contre le blanchiment des capitaux illicites ;*
- ❖ *obligation de mise en place de programmes internes de contrôles et problématiques de sécurisation des opérations financières ;*
- ❖ *portée juridique de la procédure de déclaration des opérations suspectes ;*
- ❖ *spécificité du régime de la responsabilité civile, pénale et administrative en matière lutte contre le blanchiment des capitaux illicites ;*
- ❖ *formalités et mesures obligatoires liées à la fin d'exercice des organismes financiers*

Siège social : II Plateaux Vallons
1lot 156 rue J 107 Villa 1647
17 BP 1007 Abidjan 17
Cpte BFA n° 110 17160001 25
Cpte Ecobank : 20000103754018
E-mail : idroitcom@yahoo.fr

Tél. : (225) 22 41 16 16
Tél. : (225) 22 41 12 60
Fax : (225) 22 41 13 23
CC : 052 6325 S - Cocody
Site web : www.idroitcom.net
E-mail : idroitcomm@aviso.ci

EXPERTS FORMATEURS :

- **Monsieur KONAN DJAHA Benoît**, Chef de Bureau des Enquêtes Financières et de la Lutte contre la Contrefaçon à la Direction des Enquêtes Douanières et de Renseignement. (DOUANES DE CÔTE D'IVOIRE), membre de la CENTIF
- **Me Narcisse AKA**, Avocat, Président de l'Institut de Droit Communautaire, ancien Juriste Expert à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA
- **Pr Abdoulaye SAKHO**, Agrégé de droit, enseignant à l'Université Cheick Anta DIOP
- **Un Expert de la BCEAO.**
- **Un expert du GIABA**

Public cible

- Les personnes visées à l'article 5 de la loi uniforme sur la lutte contre le blanchiment des capitaux illicites, notamment :
 - Banques, Etablissements financiers, Sociétés d'assurances, Institutions Mutualistes financières...
 - Les professionnels du droit (Avocats, Notaires)
 - Les Experts Comptables et Comptables agréés
 - Les apporteurs d'affaires aux organismes financiers
 - Les agents immobiliers
 - Les transporteurs de fonds
 - Les propriétaires, directeurs et gérants de casinos, établissements de jeux y compris les loteries nationales.

Objectifs de la formation

- Offrir une plateforme de formations efficaces aux organismes financiers dans le cadre des obligations de formation et de sensibilisation que leur imposent les textes régissant la lutte contre le blanchiment des capitaux illicites ;

Siège social : II Plateaux Vallons
11lot 156 rue J 107 Villa 1647
17 BP 1007 Abidjan 17
Cpte BFA n° 110 17160001 25
Cpte Ecobank : 20000103754018
E-mail : idroitcom@yahoo.fr

Tél. : (225) 22 41 16 16
Tél. : (225) 22 41 12 60
Fax : (225) 22 41 13 23
CC : 052 6325 S - Cocody
Site web : www.idroitcom.net
E-mail : idroitcomm@aviso.ci

- Connaître les tendances actuelles de l'infraction de blanchiment et apprécier les risques et responsabilité qui en découlent ;
- Apporter une assistance aux organismes financiers dans le cadre de l'élaboration des manuels de procédures et de l'accomplissement des formalités liées à la fin de l'exercice.

Méthodologie

- Des conférences données sous formes d'exposés par des experts
- Des projections de diapo
- Des échanges et débats

Frais participation

* **350 000 f CFA** : Directeurs généraux, Juristes d'entreprises, Banquiers, établissements, Financiers Assureurs etc...

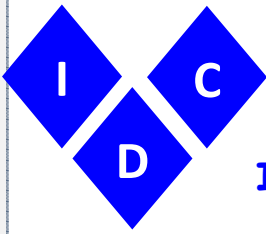
* **200 000 f CFA** : Avocats, Magistrats, Notaires,

Frais couvert

- ❖ Documentation du séminaire
- ❖ Le séminaire de formation
- ❖ Visite touristique
- ❖ 2 déjeuners
- ❖ 4 pauses-café

Siège social : II Plateaux Vallons
1lot 156 rue J 107 Villa 1647
17 BP 1007 Abidjan 17
Cpte BFA n° 110 17160001 25
Cpte Ecobank : 20000103754018
E-mail : droitcom@yahoo.fr

Tél. : (225) 22 41 16 16
Tél. : (225) 22 41 12 60
Fax : (225) 22 41 13 23
CC : 052 6325 S - Cocody
Site web : www.idroitcom.net
E-mail : droitcomm@aviso.ci



INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE

Directeurs généraux, Juristes d'entreprises, banquiers, Établissements financiers, assureurs etc....

Nom/Prénom & Fonction du (des) participant (s):

1.

2.

Société :

Pays : Téléphone

Courriel : Fax :

| COÛT UNITAIRE | UNITE | COÛT TOTAL | DESIGNATION | Cocher la cage choisie |
|---------------|-------|------------|---|------------------------|
| 350 000F CFA | | | Frais de participation au séminaire sur le blanchiment des capitaux ❖ Coût de la formation - Supports de formation - Séminaires de formation ❖ Déjeuners + pause-café | |
| 350 000F CFA | | | Frais de participation au séminaire sur le recouvrement de créances ❖ Coût de la formation - Supports de formation - Séminaires de formation ❖ Déjeuners + pause-café | |

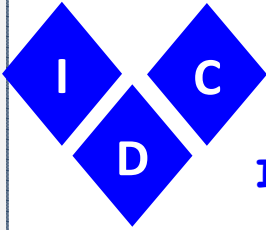
Siège social : II Plateaux Vallons
 1lot 156 rue J 107 Villa 1647
 17 BP 1007 Abidjan 17
 Cpte BFA n° 110 17160001 25
 Cpte Ecobank : 20000103754018
 E-mail : idroitcom@yahoo.fr

Tél. : (225) 22 41 16 16
 Tél. : (225) 22 41 12 60
 Fax : (225) 22 41 13 23
 CC : 052 6325 S - Cocody
 Site web : www.idroitcom.net
 E-mail : idroitcomm@aviso.ci

Total en lettre

Mode de paiement : Espèces Chèque

Signature et cachet



INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE

Avocats, Magistrats, Notaires

Nom/Prénom & Fonction du (des) participant (s):

- 1.
- 2.

Société :

Pays : Téléphone

Courriel : Fax :

| COUT UNITAIRE | UNITE | COUT TOTAL | DESIGNATION | Cocher la cage choisie |
|---------------|-------|------------|--|------------------------|
| 200 000F CFA | | | Frais de participation au séminaire sur le blanchiment des capitaux ❖ Coût de la formation - Supports de formation - Séminaires de formation ❖ Déjeuners + pause-café | |

Siège social : II Plateaux Vallons
 1lot 156 rue J 107 Villa 1647
 17 BP 1007 Abidjan 17
 Cpte BFA n° 110 17160001 25
 Cpte Ecobank : 20000103754018
 E-mail : idroitcom@yahoo.fr

Tél. : (225) 22 41 16 16
 Tél. : (225) 22 41 12 60
 Fax : (225) 22 41 13 23
 CC : 052 6325 S - Cocody
 Site web : www.idroitcom.net
 E-mail : droitcomm@aviso.ci

| | | | |
|--------------|--|--|---|
| 200 000F CFA | | | Frais de participation au séminaire sur le recouvrement de créances <ul style="list-style-type: none"> ❖ Coût de la formation <ul style="list-style-type: none"> - Supports de formation - Séminaires de formation ❖ Déjeuners + pause-café |
|--------------|--|--|---|

Total en lettre

Mode de paiement : Espèces Chèque

Signature et cachet

Siège social : II Plateaux Vallons
 îlot 156 rue J 107 Villa 1647
 17 BP 1007 Abidjan 17
 Cpte BFA n° 110 17160001 25
 Cpte Ecobank : 20000103754018
 E-mail : idroitcom@yahoo.fr

Tél. : (225) 22 41 16 16
 Tél. : (225) 22 41 12 60
 Fax : (225) 22 41 13 23
 CC : 052 6325 S - Cocody
 Site web : www.idroitcom.net
 E-mail : droitcomm@aviso.ci